



GRAND CONSEIL

GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD



**Rapport sur la Conférence des Présidents APF Région Europe
Bucarest, Roumanie du 20 au 22 mai 2018**

**Rapport sur la 44^{ème} Assemblée Plénière de l'APF
Québec du 7 au 11 juillet 2018**

**Rapport sur la XXXI^{ème} Assemblée Europe de l'APF
Principauté d'Andorre du 21 au 25 octobre 2018**

Laurence Cretegnny, députée
Présidente de la Section Vaud de l'APF

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Mesdames les députées, Messieurs les députés,

Ci-dessous vous trouverez les rapports, cités en titre, sur les diverses séances auxquelles les délégations de la section Vaud de la Francophonie ont participé.

Il est à relever que la section vaudoise, par la voie de notre administration, a apporté sa contribution dans plusieurs rapports qui ont été présentés lors de ses diverses sessions.

Il y en a trois qui concernent l'année 2018 :

- Rapport de Mmes Stéphanie Kerbarh et Bénédicte Peyrol (France) sur « L'autonomisation des femmes dans l'espace francophone à l'ère du numérique », pour lequel nous avons pu bénéficier de la participation active du BEFH (Bureau pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes).
- Rapport de M. Jean-Pierre Grin (Suisse) sur « Les pertes et le gaspillage alimentaire », pour lequel nous avons pu bénéficier de la participation active de la DGE (Direction Générale de l'Environnement) et de la DGAV (Direction Général de l'Agriculture, de la Viticulture et des Affaires vétérinaires).
- Rapport de Mme Kateri Lalancette (Québec) sur « L'utilisation du numérique dans les écoles » pour lequel nous avons pu bénéficier de la participation active du DFJC.

Les trois questionnaires sont joints en annexe de ce rapport d'activité.

* * * * *

Conférence des Présidents de l'APF - Région Europe, 20-22 mai 2018, Bucarest, Roumanie

La section vaudoise de l'APF était représentée par sa Présidente, **Laurence Cretegy**, ainsi que par **Yves Robert**, secrétaire administratif de la section.

Conférence des Présidents, Palais du Parlement, Salle des « Droits de l'Homme »

- Ouverture des travaux par M. Jean-Paul Wahl, Chargé de mission Europe de l'APF qui rappelle que l'utilisation du français figure dans la Constitution roumaine.
- Intervention de Mme Simona Bucura-Oprescu, présidente de la Section roumaine de l'APF
- Intervention de Mme Ana Birchal, Vice-premier ministre pour la mise en œuvre des partenariats stratégiques de la Roumanie :
 - Il y a 25 ans que la Roumanie a intégré la Francophonie ;
 - Elle rappelle la tenue de la Conférence des Présidents de la région Europe en avril 2006, qui s'est déjà tenue à Bucarest ;
 - Importance d'encourager le français au travers de l'éducation et par respect pour la diversité culturelle.
- Intervention de M. Teodor Melescanu, Ministre des Affaires Etrangères :
 - Insiste sur la volonté d'avancer ensemble !
 - La Roumanie est un pôle régional de l'enseignement du français et a notamment formé 125 gendarmes de l'ONU ;
 - Il faut aller encore plus loin dans l'étendue de la langue française.
- Intervention de M. Sorin Cimpeanu, Président de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et membre de la section roumaine de l'APF :
 - La Roumanie fête les 100 ans de sa création moderne ;
 - Elle présidera l'UE de janvier à juin 2019 ;
 - L'AUF est le plus grand réseau académique du monde et réunit près de 900 membres de 111 pays différents !
 - Elle promeut une francophonie universitaire solidaire engagée dans le développement économique, social et culturel des sociétés ;
 - une demande officielle de l'AUF est d'établir une Convention cadre entre elle et l'APF de manière à renforcer encore davantage les liens qui les unissent.
- Intervention de M. Jacques Krabal, Secrétaire général parlementaire de l'APF, député à l'Assemblée nationale française :
 - La langue française a parfois été considérée dans l'histoire récente de la Roumanie, comme une « stratégie individuelle de défense, dans un contexte qui visait la destruction des individualités par l'embrigadement ou l'endoctrinement » ;
 - Désir d'une Francophonie plus politique et plus audacieuse, la vocation première tout en promouvant la diversité linguistique dans le monde ainsi que

dans la vie diplomatique et internationale, en respectant la diversité linguistique ;

- Reconstitution du forum des eurodéputés francophones et travail étroit en collaboration avec l'OIF (parmi les 27 membres de l'UE, 17 sont également membres de l'OIF !)
- Environ 1 million d'élèves roumains apprennent le français comme 1^{ère} ou 2^{ème} langue étrangère ; l'enseignement bilingue s'est développé dans quelque 63 lycées et plus de 10'000 professeurs l'enseignent ;
- Importance de la langue française dans les échanges économiques (la Francophonie représente déjà 20% des échanges économiques mondiaux) ;
- Mais rien n'est acquis. L'espace francophone se doit d'investir des instances telles que l'OMC, pour peser davantage dans les échanges internationaux ;
- Il faut faire attention aux inégalités croissantes et à la montée du populisme et des extrémismes ;
- Dans un monde en perpétuel mouvement, la Francophonie doit représenter un espoir pour faire évoluer le monde vers moins d'injustices.

- Intervention de M. Christophe Gigaudaut, Directeur de l'Institut Français en Roumanie :

Le Lycée français de Bucarest compte 45% d'élèves roumains !

- Intervention de M. Jean-Pierre Grin, président de la Section Suisse :

Il rappelle que si la Suisse compte 4 langues nationales, les deux principales restent l'allemand et le français. Un débat a lieu actuellement, surtout en Suisse allemande, quant au choix de la première langue « étrangère » à étudier à l'école... l'anglais à la cote !

- Présentation par la Section d'Andorre (Mme Carine Montaner, Parlementaire) de la thématique choisie pour l'Assemblée Europe qui se tiendra en Andorre au mois d'octobre :

Le tourisme, sous ses aspects socio-culturel, éducatif, durable, mobilité.

- Intervention de Laurence Creteigny :

- Thématique très parlante, tant au niveau socio-économique (agritourisme) qu'au niveau éducatif (école à la ferme)
- La section Vaudoise apportera avec plaisir sa contribution.

- Intervention de Mme Carine Montaner :

Très heureuse de l'écho reçu suite à cette proposition de thématique. Elle établira une plaquette de présentation à l'attention des participants, avec les contributions de chaque section.

Divers et suivi des résolutions

- Intervention de M. Stéphane Lopez, Ambassadeur et Représentant permanent de l'OIF auprès de l'UE :
 - Il y a une perte continue de l'usage du français dans l'UE, surtout au niveau de la documentation et de la communication officielle ;
 - Alors qu'il n'y a jamais eu autant de membres de l'APF dans l'UE (17 sur 28 !) ;
 - Deux membres de l'UE sont candidats à l'APF : Malte et l'Irlande ;
 - Il ne s'agit pas de se plaindre de la perte du français mais de se regrouper ;
 - Actuellement, environ 250 députés francophone sur environ 600. Création du Forum européen des députés francophones ;
 - Pour exemple : aucune traduction lors des débats sur le budget, qui se tiennent en anglais !!
 - Il invite à déposer une résolution.

- Intervention de M. Jean-Paul Wahl au sujet du suivi des résolutions :

Cette intervention et ce suivi (distribution à tous les membres présents des textes adoptés lors de la 43^e Session de l'APF et du 8^e Parlement francophone des jeunes à Luxembourg) répondent à une demande du canton de Vaud.

- Intervention de Laurence Cretegy :

Le Parlement vaudois traite des thématiques liées à la radicalisation et au numérique, conformément à deux des résolutions adoptées. Qu'en est-il du suivi dans les autres Parlements ? Elle souhaiterait un retour de chaque section dans l'avenir, comme le mentionnait la demande acceptée lors de la Conférence des Présidents à Cap Breton.

Après avoir longuement débattu de la situation de l'usage du français dans les institutions internationales et en particulier européennes, les présidents de section de la Région Europe acceptent une déclaration, appelée « Déclaration de Bucarest » qui est rédigée et adoptée par tous les membres présents :

Déclaration de Bucarest :

« Les Etats membres de la Francophonie, par la voix de leur Président, invitent à relancer une nouvelle dynamique visant à promouvoir l'usage du français dans les institutions internationales; les invitent à évaluer la mise en œuvre pratique du Vade Mecum relatif à l'usage du français dans les organisations internationales adopté à Bucarest en 2006 ; invitent les Etats membres de la Francophonie qui sont aussi membres de l'Union européenne à déterminer ensemble une stratégie en vue de promouvoir le français comme langue de travail au sein des instances européennes ; invitent les représentants des autorités des Etats membres à privilégier l'usage du français dans les réunions internationales. »

* * * * *

44^{ème} Assemblée Plénière de l'APF, Québec

La 44^{ème} Assemblée plénière de l'APF a réuni près de 300 parlementaires d'une cinquantaine de sections.

La section vaudoise de l'APF était représentée par une délégation emmenée par sa Présidente, **Laurence Cretegnny**, ainsi que 2 autres membres : **Daniel Troillet** (Vice-président) et **Serge Melly**, accompagné par le secrétaire administratif de la section **Yves Robert**.

Thème de la Conférence : Les bonnes pratiques du numérique dans les Parlements.

La révolution numérique, que certains considèrent comme la 4e révolution industrielle, pose de nombreux défis auxquels doivent faire face les législateurs de l'espace francophone et leurs institutions. Le débat général sera l'occasion de poursuivre les réflexions sur le thème du numérique, tel que proposé dans le plan de la présidence de l'APF 2017-2019.

Selon le dernier rapport sur l'e-parlement, publié par l'Union interparlementaire en 2016, le manque de financement et l'insuffisance des connaissances en matière de numérique des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires représentent les principaux obstacles à une utilisation maximisée des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les parlements. De plus, environ 50 % des parlements sondés dans ce rapport ont mentionné souhaiter un appui pour mettre en place des mesures liées au numérique. Or, seulement entre 8 et 18 % des parlements ont bénéficié d'un tel appui. Ce débat général se veut un moyen de répondre à ce besoin en partageant et en réfléchissant sur les différentes pratiques et les meilleurs moyens d'intégrer le numérique au Parlement.

Afin de lancer la discussion et d'alimenter la réflexion des parlementaires sur le sujet, des experts sont intervenus sur la question du numérique et de l'intelligence artificielle.

Tous les documents de la session sont consultables via ce lien :

<http://apf.francophonie.org/-44e-session-.html>

Réseau des femmes parlementaires

Rapport de séance de Laurence Cretegy

Le réseau s'est réuni dans le cadre de la session mondiale de la Francophonie.

Le premier des thèmes abordés a été le suivant :

Les violences sexuelles dans les activités internationales humanitaires et les missions de maintien de la paix

A la suite de plusieurs témoignages poignants, de dénonciations de nature sexuelle concernant les organisations humanitaires et les missions de maintien de la paix, qui vont de la pédophilie au viol, de l'exploitation sexuelle à la prostitution, le réseau des femmes, au travers d'une résolution, exprime sa préoccupation :

http://apf.francophonie.org/IMG/pdf/reseau-resolution_pour_denoncer_les_agressions_sexuelles.pdf

Prenant note que les auteurs, n'ont malheureusement pas souvent été sanctionnés à la hauteur des fautes commises par les pays et/ou juridictions concernés, lorsqu'ils ne jouissent pas simplement d'une impunité. De plus, les victimes de ces scandales demeurent trop souvent sans accès à la justice ou à des dédommagements proportionnels.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie recommande à tous les États et gouvernements de l'espace francophone de se doter d'un code d'éthique pour répondre aux violences sexuelles et à celles fondées sur le genre ainsi qu'à l'exploitation et aux abus sexuels commis lors des conflits, et à travailler conjointement avec les organisations œuvrant sur leur territoire ainsi qu'avec le pays d'origine des membres des missions de maintien de la paix afin de prévenir, sanctionner et éradiquer de tels agissements.

Le deuxième thème :

La traite des êtres humains

Du fait que par la nature cachée du crime et des défis statistiques qui en découlent, l'ampleur de la traite des êtres humains est impossible à chiffrer précisément. Malheureusement, nous nous rendons comptes, suite à la participation au rapport de la section vaudoise, que ce mal frappe aussi non seulement notre pays mais aussi notre Canton.

L'absence de chiffres officiels ne peut en aucun cas être avancée pour entraver la lutte des services étatiques et paraétatiques contre le crime de la traite des êtres humains, qui frappe les femmes, les enfants et les hommes.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie recommande à tous les États et gouvernements de l'espace francophone ainsi qu'à ses membres de continuer à lutter sans réserve et à déployer l'ensemble des moyens à leur disposition pour éradiquer la traite des êtres humains.

Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC)

Rapport de séance de Daniel Troillet

Québec le 8 juillet 2018

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption du compte rendu de la dernière réunion des 20 et 21.04.2018**
3. **Rapport d'activités du Président Berberat (sénateur, Suisse)**, en particulier rencontre avec les trois sections qui n'ont pas encore signé la convention APF (Mexique, Kosovo et Nouvelle Calédonie)
4. **Suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**, approche réjouissante d'un taux de 40 à 60% de femmes.
5. **Le rôle des parlementaires dans les pactes nationaux en faveur des jeunes.** Audition de M. Ma-Umba Mabila, Directeur de l'Éducation et de la Jeunesse, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Si rien ne se passe, la jeunesse risque de représenter une bombe à retardement. Les trois grands défis sont : création de places de travail décentes, briser la carence en matière d'éducation et de formation et inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.
6. **Quels enjeux pour une francophonie dynamique aujourd'hui**, exemple du rôle de la France dans une francophonie dynamique.
7. **Résultat de l'étude sur la mobilité des étudiants dans l'espace francophone.**
8. **Résultat de l'étude sur la transmission du savoir à distance et l'enseignement à distance.**
9. **Exposé sur quarante ans de politique linguistique au Québec.**
10. **Débat : comment le numérique contribue-t-il à la réussite scolaire des jeunes ?** Plusieurs parlementaires donnent des exemples concrets. Il faut absolument motiver les jeunes par le truchement du numérique pour éviter le décrochage scolaire. Il faut poursuivre en impliquant des experts, en consultant les sections de l'APF et soumettre un rapport final à l'été 2019.
11. **Audition de Mme Manon Barbeau, cinéaste et co-fondatrice de Apikoni mobile.** Il s'agit d'un studio ambulant de créations vidéo et musicales destiné aux jeunes des premières nations québécoises (Amérindiens).
12. **Projet de résolution sur l'importance de l'éducation et des droits des personnes vivant sans mélanine.** L'APF demande la substitution du mot albinos par celui d'amélanique, demande aux Etats et gouvernements de l'espace francophone d'introduire l'enseignement de l'amélanisme dans leur système éducatif et invite l'UNESCO à inciter ses Etats membres à faire de même. L'APF encourage les Etats

de l'espace francophone à poursuivre leurs efforts pour protéger et préserver le droit à la vie, à la sécurité et à la dignité des personnes vivant sans mélanine.

13. Projet de résolution sur le financement de TV5 Monde (proposé par la section suisse). L'APF demande aux Etats et gouvernements membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) de soutenir TV5 Monde et de s'engager en faveur du maintien de l'ensemble des activités de la chaîne, tant digitales que satellitaires, afin d'éviter le déclin de la Francophonie.

14. Préparation de la question à poser à la Secrétaire Générale de la Francophonie. Il a été décidé de demander quelles ont été les actions réussies, les actions à améliorer et les leçons apprises de la *Stratégie jeunesse 2015-2022* depuis sa mise en œuvre en 2015.

15. Echange d'idées sur les futurs thèmes pouvant être abordés par la commission.

**Délégation vaudoise à l'APF
Le rapporteur
Daniel Trolliet, député**

Commission de la coopération et du développement

Rapport de séance Laurence Cretegy

Les thèmes suivants ont été abordés :

- **L'utilisation des technologies numériques au profit d'une agriculture durable ;**
- **Suivi de la Stratégie économique pour la Francophonie ;**
- **Le système de santé publique dans l'espace francophone.**

« **L'utilisation des technologies numériques au profit d'une agriculture durable** », examiné lors des réunions de la Commission de la coopération et du développement de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à Rome en mai 2018 et à Québec en juillet 2018.

Il est rappelé que, dans le monde, actuellement, au moins un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, qu'une personne sur neuf est sous-alimentée et que, d'ici 2080, des millions de personnes supplémentaires souffriront de la faim.

Il est important de souligner que l'agriculture numérique peut permettre d'augmenter la productivité à la ferme, améliorer la transparence du marché et la logistique tout au long de la chaîne d'approvisionnement; il est donc utile de rappeler que l'accès aux technologies de communication, notamment Internet et les réseaux de téléphonie mobile, à des infrastructures électriques, et à un réseau de transport de qualité constituent un préalable nécessaire au développement de l'agriculture numérique.

Malheureusement, tous les pays n'ont pas accès à la couverture du réseau de téléphonie mobile ainsi qu'à la couverture Internet. Les disparités d'une région du monde à l'autre sont importantes, l'intensité de l'utilisation d'Internet n'est pas homogène dans l'ensemble des territoires et il existe une fracture numérique au sein des populations en fonction de

Rapport 2018 – Section Vaud de l'APF

l'âge, du niveau de richesse, du sexe et de la région, qui crée des obstacles pour les agriculteurs. L'éducation est essentielle pour permettre aux acteurs de s'approprier les outils numériques et que ces derniers constituent en retour des outils de formation important pour les agriculteurs.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, sur proposition de la Section canadienne, conclut que l'agriculture numérique offre des solutions prometteuses pour permettre d'améliorer la production agricole tout au long de la chaîne de production et de répondre aux enjeux futurs de sécurité alimentaire, de lutte contre les changements climatiques et de préservation des ressources hydriques. Elle appelle les États à adopter des lois et à mettre en place des programmes politiques et des initiatives favorisant le développement de l'agriculture numérique.

« Suivi de la Stratégie économique pour la Francophonie », entérinée par les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage lors du quinzième Sommet de la Francophonie, à Dakar, en novembre 2014, avec pour objectif de renforcer l'espace économique francophone et de construire un modèle économique performant, soucieux de la dignité humaine, du respect de l'environnement et capable de promouvoir les valeurs de solidarité et de coopération portées par la langue française.

Il est donc à saluer la création de l'Observatoire de la Francophonie économique, à Montréal, qui permettra de faciliter l'accès à des données statistiques probantes qui permettront de mesurer les progrès économiques au sein des États de la Francophonie et de mieux orienter les actions à entreprendre. Tout comme il est utile de rappeler l'importance de faire du français, langue en partage, un vecteur d'intégration et de croissance économiques.

Sur proposition de la Commission de la Coopération et du Développement la résolution suivante est déposée :

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie réunie à Québec :

« ENCOURAGE une participation accrue des parlementaires francophones au sein des différents forums et espaces internationaux de négociation et de décision, afin de renforcer leurs capacités en matière de négociations commerciales et de contrôle budgétaire et d'accroître le niveau de transparence au sein des États francophones ;

INCITE les parlementaires francophones à légiférer et à mettre en place un cadre institutionnel et des politiques favorables à l'entrepreneuriat et à la création d'un environnement d'affaires propice à une croissance durable, notamment par la lutte à la corruption, l'accroissement de l'épargne nationale et les investissements pour soutenir les entreprises francophones ;

APPELLE l'Organisation internationale de la Francophonie et ses États membres à mobiliser toutes les ressources et outils à leur disposition afin de soutenir les initiatives entrepreneuriales chez les jeunes et les femmes, notamment par la formation, l'encadrement et le financement ;

INVITE les parlements membres de l'APF à développer un dialogue et une coopération accrue avec les organisations responsables en matière de commerce et de développement économique, à travers la Commission de la coopération et du développement de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ;

RÉITÈRE sa conviction que le système commercial multilatéral constitue une force de progrès permettant une plus grande stabilité et une plus grande coopération sur les questions économiques mondiales, en plus de contribuer à la croissance et au développement ;

APPELLE les pays membres de l'espace francophone à encourager la coopération mondiale afin d'éviter une plus grande escalade des tensions commerciales et à contribuer aux efforts visant à renforcer le système commercial multilatéral. »

L'importance du **système de santé publique dans l'espace francophone** dans le développement d'un pays est primordiale.

La commission est convaincue que l'accès aux traitements primaires et secondaires est une mesure fondamentale pour le bien-être de nos populations et la réduction de la pauvreté.

Les coûts de plus en plus élevés d'accès aux soins et ceux des médicaments dans les pharmacies et autres officines interpellent.

L'objectif 3 des ODD qui consiste à permettre à tous de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge n'est de loin pas atteint.

Sur proposition de la Commission de la coopération et de Développement la résolution suivante est déposée :

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Québec :

« APPELLE les parlementaires ainsi que l'ensemble des exécutifs des pays francophones à s'employer à redynamiser leurs systèmes de santé respectifs ;

INVITE les pays de l'espace francophone à plus de coopérations en matière sanitaire dans le cadre du partage d'expérience entre praticiens de médecine ;

INTERPELLE les pays développés de l'espace francophone quant à la nécessité de lever les mesures de quotas des étudiants étrangers dans les facultés de médecine ;

ENCOURAGE tous les pays à mettre en place des systèmes de prophylaxie efficaces et surtout des assurances maladie de renom prenant en compte les citoyens économiquement faibles ;

RECOMMANDE la tenue par chaque Etat d'un fichier fiable de statistiques dans le domaine de la santé aux fins de permettre des études de prévalence épidémiologique aussi bien dans l'espace que dans le temps ;

SUGGÈRE l'ouverture des universités, grandes écoles, centres de formation ou de perfectionnement sous régionaux ou nationaux des personnels de santé de tout grade (médecins spécialistes, médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, aide soignants...);

INCITE les Etats, dans un élan de synergies, à formaliser une classification commune des actes médicaux dans l'espace francophone. »

Commission des Affaires parlementaires

La section vaudoise n'avait pas de représentant dans cette commission. Ci-dessous, le lien vers le rapport établi :

http://apf.francophonie.org/IMG/pdf/4.3_rapport_sur_la_representation_parlementaire_des_expatries.pdf

Commission politique

Rapport de séance Serge Melly

Rapport sur les travaux de la commission « politique » lors de la 44^{ème} session de l'assemblée parlementaire de la francophonie à Québec du samedi 7 juillet 2018.

Bien qu'ayant participé à toutes les séances plénières de cette session, je me bornerai à relater très brièvement les travaux de la commission « politique », les autres travaux étant assurément décrits dans le rapport présidentiel.

Chaque délégation ayant 2-3 minutes pour se présenter, à raison d'une cinquantaine de délégations, il a fallu déjà presque deux heures pour faire connaissance !

D'emblée, la différence des préoccupations de chaque délégation saute aux yeux... ou plutôt aux oreilles ! Toutes les délégations européennes donnent des informations de portée générale (technique, touristiques ; la Suisse se permet même de donner le résultat des votations sur la –monnaie pleine – !, engendrant un questionnement général), alors que les délégations africaines ou asiatiques ne font que lancer un appel au secours pour lutter contre la faim, l'analphabétisation, l'insécurité. Il faut le dire : les pays les plus pauvres comptent sur la francophonie pour être secourus et moins pour parler français ! La culture française, c'est bien joli, mais pas pour les ventres creux !

- Le premier sujet abordé fut celui du manque d'infrastructures informatiques dans les pays en développement. C'est là aussi un cri d'alarme, le fossé entre les pays riches et pauvres ne cessant de se creuser. D'après certains orateurs, tout reste à faire dans ce domaine dans les pays émergents. Et le risque reste qu'à l'intérieur de ces pays se crée un fossé entre ceux qui peuvent utiliser les nouvelles techniques, souvent les villes, et ceux, dans les régions rurales qui n'ont pas encore l'électricité.
Mais il y a de l'espoir, comme le racontait Boucar DIOUF, humoriste invité lors d'une séance plénière : « lorsque j'ai vu dans mon petit village du Sénégal des enfants grimper sur un manguier dont les fruits étaient encore verts, les enfants interrogés m'ont répondu : « on ne mange pas les mangues, on pirate le wi-fi de l'hôtel voisin ! »
Toutes les délégations ont profité d'une écoute attentive et l'ambiance était faite d'amitié et de tolérance.
- Tout autre chose au moment d'aborder le sujet qui fâche : la défense des communautés LGBT (lesbiennes-gays-bisexuels-transgenres). A ce moment, la discussion s'est enflammée et certaines délégations étaient hors d'elles. Beaucoup d'orateurs ont estimé qu'il s'agissait d'un faux problème, puisque ces déviations (sic) n'avaient pas cours chez eux ; d'autres ont rappelé véhémentement que leur religion interdit ces pratiques qui devraient être condamnées par l'opprobre, la prison ou pire encore ! Les plus violents d'entre eux (et c'était parfois ceux qui avaient le plus

demandé d'aide au point 1) refusaient même de recevoir le sondage, ne voulant pas être surpris à réfléchir à ces questions.

Finalement, pour éviter des désordres dans l'assemblée, le président de séance renoncera à présenter une résolution.

La question sera reprise après le retour des questionnaires, en tout cas ceux qui n'auront pas été jetés à la poubelle !

Visite à M. Beltrami

Mme la Présidente de la section, accompagné du secrétaire administratif, ont rendu visite à M. Jean-Pierre Beltrami, vaudois et fondateur de l'association « La Vaudoise » du Québec. Agé de plus de 80 ans, M. Beltrami a été pendant près de 20 ans Consul honoraire de la Suisse à Québec. Arrivé à Québec au début des années 60, il y a fondé une entreprise d'audioprothésiste qui a connu un fort développement. Également propriétaire terrien et éleveur, il n'a jamais cessé d'établir des liens et des contacts avec son canton d'origine. Cette rencontre amicale a été très émouvante pour tous !

* * * * *

XXXI^{ème} Assemblée Régionale Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ANDORRE, Principauté d'Andorre, du 21 au 25 octobre 2018

La section vaudoise de l'APF était représentée par une délégation emmenée par sa Présidente, **Laurence Cretegny**, ainsi que 3 autres membres : la députée **Anne-Laure Botteron** et les députés **Philippe Cornamusaz** et **Denis Rubattel**, accompagnés par **Yves Robert**, secrétaire administratif de la section. Le programme de la session Europe a été le suivant :

« Le tourisme durable dans les pays de l'espace francophone : facteur de développement économique, environnemental et socioculturel »

Plusieurs intervenants se sont exprimés sur les chapitres suivants :

- 1. Tourisme durable, équitable, solidaire, responsable et social.**
- 2. L'éducation et la formation : des atouts essentiels du développement d'un tourisme durable.**
- 3. Défis et tendances du tourisme dans l'espace francophone européen**

La section du canton de Vaud a participé de manière très active à cette Assemblée en apportant une importante contribution dont on peut relever les points importants dans le tableau annexé au présent rapport. Il ressort de cette session que notre canton est en avance dans plusieurs domaines tels que le tourisme durable, l'école à la ferme, la formation de guides, etc.

Une résolution finale a été déposée avec le contenu suivant :

Résolution de la Principauté d'Andorre sur le tourisme durable

« CONSIDERANT que l'Europe est une des destinations touristiques les plus prisées dans le monde, et que la tendance annonce une augmentation du tourisme en Europe dans le futur ;

CONVAINCUE que le tourisme représente une activité économique majeure en Europe et un moteur pour l'emploi surtout chez les jeunes ;

PERSUADEE que l'investissement dans l'enseignement et la formation est un des facteurs clé pour proposer des prestations de services touristiques de qualité respectueuses de la nature et des zones urbaines ;

CONSIDERANT que le tourisme de masse doit laisser place à un modèle plus qualitatif, plus respectueux de l'environnement, un modèle qui combine croissance économique, préservation et embellissement des paysages et cadre de vie agréable pour les habitants;

SOULIGNANT que le tourisme culturel dans l'espace francophone européen joue un rôle important dans la promotion de la diversité culturelle, dans l'amélioration des échanges et la compréhension des différentes cultures;

CONSTATANT que l'industrie du tourisme de la région Europe affronte un grand nombre de nouveaux défis dont la numérisation des canaux de distribution, l'évolution du comportement des consommateurs, le passage à une économie de l'expérience humaine, l'évolution démographique et le caractère saisonnier de l'activité ;

RAPPELANT, en ce sens, l'impact et les opportunités qu'offre la transition numérique sur les nouvelles possibilités d'accéder aux touristes potentiels et d'optimisation de l'expérience du touriste ;

L'ARE réunie à Andorre du 21 au 24 octobre 2018, avec l'objectif de stimuler le secteur du tourisme en générant des propositions en matière de politiques durables, encourageant l'utilisation de bonnes pratiques et renforçant la coopération en vue d'accroître l'attrait, la compétitivité du tourisme et la visibilité de la Francophonie,

INVITE les Parlements et les Gouvernements des Etats de la région Europe à promouvoir des politiques touristiques intégrales de coopération pour améliorer la qualité de l'offre touristique locale qui doit s'inscrire dans une logique de durabilité en mettant en place entre autres une politique de préservation et d'embellissement des paysages, une classification exigeante des logements touristiques, une législation qui équilibre la politique de logement pour la population locale et les touristes et des outils technologiques qui améliorent l'expérience des touristes ;

ENCOURAGE leurs gouvernements à travailler pour la création de programmes de formation touristique plurilingue de qualité particulièrement pour les guides touristiques, le personnel des logements touristiques et des infrastructures de loisir et à proposer des stages en basse saison pour améliorer la connaissance des points touristiques ;

SOULIGNE qu'il convient de réglementer les plateformes en ligne afin d'assurer, d'une part, la correcte information livrée aux touristes potentiels et d'autre part la confidentialité des données mises en ligne,

SALUE la contribution de la société civile à la promotion de nouvelles formes de tourisme par le biais notamment de réseaux sociaux, de groupes d'action citoyenne, d'associations. »

La Présidente de la Section Vaud de l'APF :

Laurence Creteigny, députée

Bussy-Chardonney, août 2019

Annexe 1 : contribution au questionnaire sur « L'autonomisation des femmes dans l'espace francophone à l'ère du numérique »

Annexe 2 : contribution au questionnaire sur « Les pertes et le gaspillage alimentaire »

Annexe 3 : Contribution au questionnaire sur « L'utilisation du numérique dans les écoles »

Annexe 4 : contribution de la section Vaud lors de la session Europe 2018 en Andorre

Annexe 1 : contribution au questionnaire sur « L'autonomisation des femmes dans l'espace francophone à l'ère du numérique »

Questionnaire

Première partie : éducation des femmes

1. **Les femmes de votre pays ont-elles recours aux cours en ligne (Cours en Ligne Ouverts et Massifs : CLOM ou MOOC), aux formations en ligne (Formation en Ligne Ouverte à Tous : FLOT) ?**

Pouvez-vous citer des CLOM et des FLOT propres à votre pays ?

Pouvez-vous citer des CLOM et des FLOT utilisés par vos concitoyens qui ne sont pas dispensés en anglais, mais en français ou dans une autre langue parlée dans votre pays ?

Les formations en ligne sont courantes en Suisse¹. Après une brève recherche, il semble que de nombreux cours en ligne sont disponibles en français, même si beaucoup sont en anglais. Nous ne trouvons pas de statistiques relatives à la proportion de femmes utilisatrices en Suisse. Il convient de souligner que les formations en ligne, tout comme l'entrepreneuriat en ligne, ne contribue pas forcément à l'autonomisation des femmes, bien que l'argument selon lequel une formation en ligne serait particulièrement adapté aux femmes² est souvent mis en avant. L'une des principales raisons pour lesquelles ce type de formation est communément vu comme convenant particulièrement aux femmes repose en effet sur le fait que les femmes sont encore largement considérées comme les principales responsables des tâches domestiques et des soins aux enfants au sein du foyer. Effectuer une formation à distance leur permettrait donc plus facilement de continuer à assumer la responsabilité principale de ces tâches en restant à la maison. Les formations en ligne permettent effectivement une plus grande autonomie lorsqu'elles sont envisagées comme un moyen, à terme, de s'affranchir de la responsabilité principale de ces tâches, ou d'effectuer, éventuellement compléter une formation tout en exerçant une activité professionnelle.

2. **Quelle est la proportion de femmes dans les filières des STIC (Sciences et technologies de l'information) dans votre pays ?**

Quelles politiques sont menées dans votre pays pour encourager la parité dans ces filières ?

Les choix d'orientation dans votre pays sont-ils largement marqués par le genre ?

Y a-t-il une ségrégation horizontale (orientation des femmes vers un nombre restreint de filières technologiques et scientifiques) ou verticale (moindre présence des femmes dans les spécialisations scientifiques et technologiques d'excellence) ou les deux ?

Les représentations stéréotypées sexuées des métiers ont-elles cours dans votre pays (par exemple, le métier d'ingénieur considéré comme un métier d'homme, celui de secrétaire comme un métier de femme) ?

En Suisse, l'acronyme TIC (technologies de l'information et de la communication) est plus souvent utilisé que STIC (Sciences et technologies de l'information et de la communication). L'Office fédéral de la statistique fournit les informations suivantes à

¹ <https://www.letemps.ch/economie/cours-ligne-universites-romandes-cartonnent>

² <http://femmesleaders.ch/trouver-et-choisir-une-formation-en-ligne/>

propos de la présence des femmes dans les formations en TIC³ : « Les femmes sont continuellement sous-représentées dans les formations en rapport avec les technologies de l'information et de la communication (TIC). Elles n'obtiennent que 11% des titres délivrés dans ce domaine en 2016. En 2016, la part des femmes est la plus élevée pour les université et les brevets et diplômes fédéraux (13%). Depuis 2003, la proportion de femmes apprenties ou étudiantes dans le domaine des TIC n'augmente presque plus. Elle est de 11,4% en 2016. »

De nombreuses actions sont menées afin d'encourager les femmes à opter pour les filières où elles sont encore très minoritaires, non seulement les TIC mais plus largement les MINT (Mathématiques, ingénierie, sciences naturelles et techniques). Le Bureau de l'égalité vaudois organise à cet effet des ateliers techniques pour les filles dans le cadre de la Journée Oser tous les métiers. Le Conseil d'Etat vaudois a mis sur pied un Groupe d'échange stratégique MINT, chargé d'évaluer la pénurie de personnel qualifié dans ces domaines et d'effectuer un état des lieux des mesures de promotion, afin de définir des mesures complémentaires et de coordination. Le Groupe identifie les femmes, peut présentes dans ces domaines, comme l'un des potentiels de relève.

Les choix d'orientation sont très marqués par le genre en Suisse⁴, selon les statistiques suivantes :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/formation/choix-professionnels-etudes.html>

Comme dans de nombreux pays, les stéréotypes de sexe liés aux métiers persistent, même si hommes et femmes ont accès à tous les métiers⁵ et les formations.

3. Quelle est la part des femmes employées dans les entreprises du secteur numérique de votre pays ?

Les femmes occupent-elles le même type d'emplois que les hommes dans ces entreprises ou bien sont-elles largement cantonnées aux métiers administratifs (secrétariat, comptabilité, ressources humaines...) ?

A poste égal, y a-t-il des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans ces entreprises ?

Concernant la part des femmes ayant un emploi dans les TIC, l'Office fédéral de la statistique indique ceci⁶ : « La part des emplois féminins dans le secteur TIC en Suisse diminue dès la seconde moitié des années nonante, passant de 30% en 1995 à 26% en 2008. (...) La part des emplois féminins dans le secteur TIC reste relativement stable entre 2011 et 2015 (entre 24 et 25%). Dans le secteur TIC, la représentation des femmes est la plus faible dans les activités des logiciels et bases de données (22% en 2015). A l'inverse, elle est la plus élevée dans les activités de fabrication (29% en 2015). Entre 2011 et 2015,

³ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport/societe-information/indicateurs/formations-tic.html>

⁵ https://www.swissinfo.ch/fre/mauvais-genre_les-emplois-toujours-marqu%C3%A9s-par-les-st%C3%A9r%C3%A9otypes-sexuels/37241950

⁶ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport/societe-information/indicateurs-generaux/secteur-tic/emplois-secteur-tic.html>

on note également une diminution des emplois féminins dans les services de télécommunication passant de 30 à 27%. Le secteur des médias et contenus se distingue des branches TIC par une représentation des femmes conforme à la moyenne d'ensemble. »

Des indications peuvent être trouvées auprès de l'Office fédéral de la statistique Concernant l'écart salarial⁷ entre les femmes et les hommes, mais il est difficile d'isoler les TIC. Dans le secteur « Information et communication », l'écart est de 21,9%. 40% de cet écart n'est dû à aucun facteur explicable tel que la formation ou l'expérience professionnelle.

Deuxième partie : autonomisation/émancipation des femmes

- 4. Quels sont les obstacles au développement des infrastructures numériques dans votre pays ?
Quelles solutions sont mises en œuvre ou devraient être mises en œuvre pour y remédier ?**

Il conviendrait plutôt de s'adresser à la Confédération pour cette question. Le BEFH (Bureau pour l'Égalité entre le Femmes et les Hommes) n'est pas spécialiste de ce domaine.

- 5. Peut-on parler d'un cyberactivisme féministe propre à votre pays ?
Pouvez-vous citer des sites Internet propres à votre pays (associations féministes par exemple) qui s'adressent exclusivement aux femmes ?
Pouvez-vous citer des initiatives ou des applications innovantes de mobilisation féminine propres à votre pays ?
Pouvez-vous citer des exemples de bloggeuses célèbres, emblématiques de votre pays, leurs thématiques et le nombre de leurs suiveurs ?**

De nombreuses associations ou groupes féministes existent sur internet et les réseaux sociaux et s'adressent spécifiquement aux femmes. Dans le canton de Vaud, il existe notamment *feminista* (www.feminista.ch), le CLAFV (<http://www.clafvd.ch>), centre de liaison des associations féminines vaudoise, l'ADF (Association pour les droits des femmes) et la Maison de la femme (Fondation Madeleine Moret, maisondelafemme.ch). Une manifestation nationale contre la discrimination salariale des femmes prévue à Berne le 22 septembre est largement promue sur les réseaux sociaux avec le hashtag #ENOUGH18.

- 6. Quels sont les risques auxquels les femmes de votre pays sont confrontées lorsqu'elles utilisent le cyberspace (cyberharcèlement par courriels, SMS, réseaux sociaux, jeux en ligne ; cyberviolence par insultes, humiliation, intimidation, mise en ligne de photos et de vidéos intimes ou vengeances pornographiques ; cybersexisme via internet, les réseaux sociaux, les SMS, etc.) ?
Quelles sont les législations mises en place par votre pays pour lutter contre toutes les formes de violence qui s'exercent à l'encontre des femmes utilisant le cyberspace ?**

Les femmes utilisatrices d'internet et des réseaux sociaux s'exposent éventuellement à du cyberharcèlement. Le BEFH n'est pas spécialiste du domaine et ne peut pas répondre concernant la législation en place pour lutter contre les violences à l'encontre des femmes spécifiques à l'utilisation d'internet.

⁷ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/salaires-revenus-cout-travail/niveau-salaires-suisse/ecart-salarial.html>

7. **Pouvez-vous citer des exemples où des outils numériques sont utilisés par les femmes de votre pays pour acquérir une plus grande autonomie sociale, économique et financière et/ou réduire les freins à la mobilité (porte-monnaie électronique, paiement mobile...)?**
Des applications propres à votre pays ont-elles été développées pour offrir une éducation aux femmes, une formation quelconque, les aider à trouver un travail ?
Le télétravail des femmes se développe-t-il dans votre pays grâce aux technologies numériques ?

Les outils numériques peuvent être utilisés notamment pour acquérir une plus grande autonomie, mais nous ne disposons pas de statistiques montrant que c'est spécifiquement le cas pour les femmes.

Concernant le télétravail, il se développe grâce à internet notamment, pour les hommes et les femmes, dans le but d'éviter des déplacements trop importants.

8. **Peut-on dire que le numérique permet de développer l'entrepreneuriat féminin dans votre pays ?**
Comment ?
Dans quelles proportions ?
Pouvez-vous citer des exemples concrets ?

Nous ne disposons pas de statistiques montrant les proportions dans lesquelles l'entrepreneuriat féminin se développe grâce au numérique.

Annexe 2 : contribution au questionnaire sur « Les pertes et le gaspillage alimentaire »

Réponse aux questions sur le gaspillage alimentaire.

Voici les réponses du canton de Vaud au questionnaire dans le cadre du projet de rapport sur les pertes et le gaspillage alimentaire de la Commission de coopération et de développement de l'Assemblée parlementaire de la francophonie.

Situation du pays :

1. Dans votre pays, quelle est la part du budget que les ménages allouent à la nourriture ?

Selon l'enquête sur le budget des ménages 2015 menée par l'OFS, la part du budget consacré à la nourriture et aux boissons non-alcoolisées est de 6,3 % (environ même proportion que pour le divertissement) ce qui est très infime en comparaison aux pays en développement. (<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/communiquespresse.assetdetail.3864099.html>)

2. Les pertes alimentaires ont lieu à trois niveaux, où estimez-vous que celles-ci soient le plus importantes dans votre pays :

Selon une étude qui fait suite à deux mémoires de master menés en parallèle par Claudio Beretta¹ (EPFZ) et João Almeida² (Université de Bâle en 2012) (http://foodwaste.ch/wpcontent/uploads/2014/09/Studie_WWF_foodwastech_2012.pdf) et l'article du Temps (<https://www.letemps.ch/suisse/boom-recyclage-invendus>):

a. Au niveau des récoltes ? 13 -17%

b. Du stockage et de la transformation des aliments ? 27-30% pour la transformation du à l'industrie alimentaire (pas d'indication pour le stockage)

i. Dans ce cas, veuillez préciser les modalités de stockage dans le pays (chez le producteur/ auprès coopérative d'achats/ sous la responsabilité de l'Etat avec un financement public/ autre)

c. Lors de la consommation ? 57 %, dont 5% par la restauration, 7 % par le commerce et 45 % par les consommateurs finaux. Source : Magazine OFEV «environnement» 3/2013 - La ronde des ressources, pages 46 à 49.

D'autres pourcentages peuvent être trouvés sur le site de l'OFEV mentionnant les secteurs responsables des déchets alimentaires

(<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets/guide-des-dechets-az/biodechets/types-de-dechets/dechets-alimentaires.html>)

- 61% des déchets alimentaires sont produits par les ménages et le secteur agricole³.

¹ Beretta, C., Stoessel, F., Baier, U. Hellweg, S. (2013). *Quantifying food losses and the potential for reduction in Switzerland*. Waste management, 33, p. 764-773

² Almeida 2011 : *Food Losses and Food Waste: A Quantitative Assessment for Switzerland*. Faculty of Economics. Université de Bâle

³ Analyse de la composition des ordures 2012, Office fédéral de l'environnement, Berne

- 22% industrie de transformation⁴
- 13% secteur de la restauration⁵
- 4% par la grande distribution⁶

Données/quantités

3. Existe-il des données exactes sur les quantités de nourriture perdue ou gaspillée au niveau national ?

L'OFEV estime à 2 - 2,3 millions de tonnes d'aliments jetés par année (env. 250 - 300kg par personne et par an) en Suisse.

Voir <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets/guide-des-dechets-az/biodechets/types-de-dechets/dechets-alimentaires.html>

a. Le cas échéant, pouvez-vous partager ici, le pourcentage de nourriture considérée comme perdue sur tout le long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire?

Pas de donnée

b. Et comme gaspillée (une fois les produits mis en vente ou achetés par les consommateurs) ?

Pas de donnée exacte, mais au minimum 45% car c'est la part imputable au ménage, il faut y ajouter celle de la vente en gros 2% et des magasins d'alimentation 4% (<https://www.letemps.ch/suisse/boom-recyclage-invendus>). Il faudrait également y ajouter ce que les consommateurs laissent dans leur assiette au restaurant, cantine, mais malheureusement cela n'est pas chiffré. Ce n'est pas précisé si ces chiffres sont pris en compte dans le pourcentage imputable au ménage. Selon une autre source, on arrive à une estimation d'environ 94 kgs par habitant :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economieconsommation/dossiers/nos-poubelles-frisent-l-indigestion.html>, Flyer « Faits, Chiffres, astuces » OFAG, OFEV, OSAV, DDC

Affaires parlementaires

4. Le sujet des pertes et gaspillage alimentaires a-t-il donné lieu à des délibérations au sein de votre parlement ?

a. Si oui, pouvez-vous en préciser le contenu, les aspects spécifiques abordés, l'état d'avancement du sujet ?

Un postulat a été émis dernièrement au niveau fédéral (25.09.18):

Postulat « Chevalley » intitulé « Plan d'action contre le gaspillage alimentaire » Le Conseil fédéral est chargé de rédiger un plan d'action pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Ce plan devra lister les différentes actions déjà mises en place et en évaluer les effets. Si nécessaire, il proposera des

⁴ Mosberger L., Gröbly D., Buchli J., Müller C., Baier U. (2016). Schlussbericht Organische Verluste aus der Lebensmittelindustrie in der Schweiz - Massenflussanalyse nach Branchen und Beurteilung von Vermeidung / Verwertung.", ZHAW (nicht publiziert)

⁵ Gaspillage alimentaire dans le commerce de détail et la restauration en Suisse, Rapport en réponse au postulat Chevalley 12.3907 du 28 septembre 2012,

⁶ Ibidem.

actions complémentaires sur les différents axes afin de s'assurer de l'atteinte de l'objectif de moins de 50 pour cent de gaspillage alimentaire d'ici 2030. Il devra aussi présenter au Parlement un indicateur permettant de suivre régulièrement l'évolution de la diminution du gaspillage dans les différents secteurs concernés.

Suite à ce postulat, le Conseil Fédéral est disposé à élaborer un plan d'action en vue de prévenir les déchets alimentaires et donc il propose d'accepter le postulat. Statut : en attente d'être traité au conseil (<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183829>)

Voici trois motions qui ont donné lieu à des discussions au sein des chambres :

1) Motion qui demandait au Conseil Fédéral de simplifier les bases légales déterminantes en diminuant le volume de la régulation, de manière à réduire les pertes de denrées alimentaires observées dans l'industrie agroalimentaire (déposée le 28.04.17). Motion adoptée au Conseil National (07.06.2017), rejetée au Conseil des Etats (29.11.17). Statut : liquidé

(<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curiavista/geschaeft?AffairId=20173272>)

2) Motion « Mise en valeur des invendus alimentaires ». Le Conseil fédéral est chargé de contraindre les détaillants à faire don de leurs invendus alimentaires à des organisations caritatives, à les transformer (en produit de fourrage par ex.) ou à les recycler, afin de lutter contre le grand gaspillage alimentaire en Suisse.

Statut liquidé, car le conseil n'a pas achevé son examen dans le délai imparti (<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curiavista/geschaeft?AffairId=20153735>)

3) Motion « Réduire le gaspillage alimentaire ». Le Conseil fédéral est chargé de créer les conditions qui permettront de réduire en Suisse le gaspillage alimentaire de 30 pour cent au moins d'ici à 2020. Toutes les étapes de la filière alimentaire devront être concernées, et la nourriture aujourd'hui jetée devra être redirigée vers la consommation humaine (déposée 20.03.14).

Adoptée au Conseil National (29.02.16), rejetée au Conseil des Etats (15.06.16).

Statut : liquidé (<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curiavista/geschaeft?AffairId=20143175>)

Au niveau du Grand Conseil du canton de Vaud, le Conseil d'Etat a répondu à une question orale Claire Richard : « Gaspillage alimentaire : les ménages largement responsables. Mais que fait le canton ? », la réponse du 17 janvier 2017 peut être visionnée ici :

<http://www.sonomix.ch/live/gcvd/774>

Faim ODD 2

5. Au niveau national, établissez-vous un lien entre d'un côté, les aliments gaspillés, et de l'autre, la faim ?

a. Avez-vous mis en place par exemple un système de récupération de la nourriture non consommée ou non vendue pour la redistribuer aux nécessiteux ?

Les associations, qui agissent surtout au niveau local ou régional (entre autre *Caritas*, *Cartons du Coeur*, *Le Carré*, *Centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL)*, *la Soupe populaire (Fondation Mère Sofia Lausanne)*, *Partage.ch (Genève)* et au niveau

suisse *Table Suisse*) fonctionnent généralement sous cette forme. Récupération de la nourriture pour redistribution aux nécessiteux. Associations souvent en partie subventionnée par l'administration (municipale, cantonale).

b. Mettez-vous en pratique d'autres techniques pour la récupération du gaspillage ? Non

6. Existe-t-il dans votre pays, un système d'entraide pour les personnes n'ayant pas accès à une quantité de nourriture suffisante ?

Voir réponses au point 5a ci-dessus. Par ailleurs, au niveau Suisse, *Table Suisse* redistribue des aliments excédentaires d'une qualité irréprochable à des institutions sociales telles que des foyers pour sans-abris, des soupes populaires, des centres d'accueil d'urgence ou d'autres oeuvres d'entraide (<https://www.schweizertafel.ch/fr/de-nous/recuperer-distribuernourrir.html>).

Stratégie nationale

7. Votre pays connaît-il une stratégie nationale pour la réduction des pertes post-récolte ou pour la diminution du gaspillage ?

La diminution du gaspillage alimentaire figure parmi les grands objectifs du plan d'action Economie verte adopté par le Conseil fédéral le 8 mars 2013. « Pour y parvenir les autorités misent sur un « dialogue élargi », de recommandations émises à la grande distribution quant aux dates de péremption ou les initiatives privées, comme la création de l'association United Against Waste, réunissant des organismes comme Nestlé, GastroSuisse ou les hôpitaux universitaires avec comme objectif de réduire les pertes de 50%. » (source : <https://www.letemps.ch/societe/gaspillage-alimentaire-suisse-generouse-poubelles>) .

Autres sources : <https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/environnement/economie-verte.html>

Un plan d'action a été élaboré par les offices fédéraux concernés et publié le 15 juin 2013. Il est cité sur cette page : <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/politik/food-waste.html>

Un rapport intermédiaire est disponible publié en 2016:

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economie-consommation/infospecialistes/economie-verte/mandat-politique-en-faveur-dune-economie-verte.html#-873402198>

Il relève ce qui a été mis en place :

« En vue de réduire le gaspillage alimentaire, la Confédération a fait circuler dans toutes les régions du pays une exposition sur ce thème. En outre, deux guides ont été élaborés et publiés en étroite collaboration avec les milieux concernés: l'un porte sur la transmission de denrées alimentaires aux organisations d'entraide; l'autre contient des recommandations sur le choix des types de datage, qui sont progressivement mises en application dans la filière agroalimentaire. »

Parmi les initiatives privées, on peut citer celle du WWF, avec un programme de sensibilisation dans les écoles, l'association Foodwaste, qui a réalisé et propose une exposition sur le thème, l'entreprise Foodways qui offre des conseils pour la réalisation d'actions particulières et la Fédération romande des consommateurs (FRC)

<https://www.wwf.ch/fr/nos-objectifs/gaspillage-alimentaire>

<http://foodwaste.ch/>

<http://www.foodways.ch/>

<https://www.frc.ch/dossiers/la-frc-contre-le-gaspillage-alimentaire/>

a. Connaissez-vous au niveau national, un moyen de valorisation des déchets alimentaires ? Non

b. Existe-il un budget alloué spécifiquement à la réduction des pertes et gaspillage ?

i. Si oui, précisez :

c. Existe-il des initiatives privées concernant la réduction du gaspillage alimentaire ?

En plus des organisations d'entraide traditionnelles mentionnées ci-dessus (Partage, Caritas) et de l'association United Against Waste qui oeuvrent pour la réduction du gaspillage alimentaire d'autres initiatives émergent. Applications mobiles pour permettre d'écouler les invendus à prix bradés : *Too Good To Go*, *Sav'eat*

(<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/lis-combattent-le-gaspillage-grce-a-une-application/story/30001508>)

Magasins dans différentes villes récupérant les invendus des boulangeries pour les revendre : *Äss-Bar* (<https://www.laliberte.ch/info-regionale/fribourg/ass-bar-asauve-plus-de-sept-tonnes-de-nourriture-406314>).

Education et sensibilisation

8. Le gaspillage alimentaire fait-il parti d'un programme/est-il mentionné dans le programme d'éducation publique nationale ?

9. Un programme national de sensibilisation est-il mis en oeuvre dans votre pays ?

Sensibilisation à travers une exposition organisée par la Confédération (OFAG, DDC) En 2012, exposition itinérante "Jeter des aliments, c'est idiot" a été présentée dans les trois régions linguistiques du pays. L'exposition, de même que les brochures conçues sur ce sujet soulèvent un vif intérêt et restent très demandées en 2014. Les affiches et les brochures réalisées pour cette exposition continueront d'être proposées aux écoles, aux communes et à diverses organisations. Une autre exposition interactive soutenue par la Confédération qui sensibilise au gaspillage alimentaire et montre de nouveaux l'estime des denrées alimentaires. (<http://foodwaste.ch/tous-les-projets/food-wasteexposition/?lang=fr>)

Une campagne d'envergure nationale sera conduite à partir de 2019 par la fondation Pusch, avec le soutien de l'OFEV, de 11 cantons, de représentants du commerce de détail, de l'Union suisse des paysans, du WWF et d'autres acteurs impliqués.

Coopération internationale

10. Votre pays (gouvernement ou entreprises privées, institutions, ONG) a-t-il mis en place des projets de coopération pour aider à la réduction des pertes dans un pays tiers ?

A l'échelle internationale, la Confédération Suisse a soutenu depuis les années 80, de nombreux projets de coopération pour aider à la réduction des pertes post-récoltes dans des pays en Amérique Centrale et en Afrique. Dans quatre pays en Amérique Centrale (Nicaragua, Honduras, El Salvador, Guatemala), la DDC (Direction pour le Développement et la Coopération du Département des Affaires Étrangères) a lancé et financé des projets entre 1983 et 2003 pour la promotion de techniques simples comme par exemple des silos métalliques pour la protection de la récolte des grains (maïs, haricots) contre les attaques des insectes, des champignons et des rongeurs. Les silos métalliques réduisent les pertes d'un niveau d'environ 20% en moyenne à un niveau de 5% sur une période de plusieurs mois après la récolte. Aujourd'hui plus que la moitié des ménages ruraux dans ces quatre pays dispose d'un silo métallique ce qui a eu un effet notable et prouvé sur la sécurité alimentaire de toute la région⁷. Plus récemment, la DDC a lancé plusieurs projets similaires en Afrique (Mozambique, Benin, Tanzanie, Ethiopie, Uganda, Burkina Faso, République Démocratique du Congo) pour réduire les pertes post-récoltes à niveau ménage individuel avec des techniques simples (sac hermétique, silo

métallique) adaptées aux contextes dans des pays en voie de développement en Afrique et complétés par une formation des petits paysans et paysannes. Pour la mise en oeuvre de ces projets, la DDC travaille avec des ONG suisses et locales, avec la FAO et avec les gouvernements des pays concernés.

Dans le contexte du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (10YFP), l'élaboration d'un programme global en vue de systèmes agroalimentaires et nutritionnels durables, qui accorde une attention particulière aux thèmes du "Food Waste" et du "Food Loss".

En plus de l'engagement public suisse pour appuyer à la réduction des pertes et gaspillage alimentaires dans des pays en voie de développement, il y a également un certain nombre d'ONG suisses qui s'engagent dans cette thématique à niveau global. Il y a aussi des entreprises (par exemple Vestergaard Inc.) qui produisent et distribuent globalement des produits pour la réduction des pertes et le gaspillage, y compris des simples techniques comme les sacs hermétiques (p.e. zerofly® storage bag) qui sont distribués en toute Afrique.

Annexe 3 : Contribution au questionnaire sur « L'utilisation du numérique dans les écoles »

QUESTIONNAIRE SUR L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES DANS LES ÉCOLES

Volet 1 : Écoles primaires⁸

1. Des écoles primaires du pays ou de la région de votre section sont-elles équipées d'outils numériques?

Oui Non

Si aucune école primaire du pays ou de la région de votre section n'est équipée d'outils numériques, quelles raisons expliquent cette situation? Vous pouvez cocher plus d'une case.

Raisons financières

Absence de formation des maîtres

Aucun encadrement législatif ou gouvernemental

Il y a d'autres priorités à considérer avant, comme : _____

Autres, précisez : _____

Si vous avez répondu non, passez directement à la question 8.

2. Quelle proportion d'écoles primaires du pays ou de la région de votre section sont équipées d'outils numériques? Cochez une seule case.

75 % et plus

50 % à 75 %

25 % à 50 %

25 % et moins

Ne s'applique pas

3. De cette proportion d'écoles primaires équipées d'outils numériques, quelle est la proportion d'écoles privées? Cochez une seule case.

75 % et plus

50 % à 75 %

25 % à 50 %

⁸ Soit durant les six premières années scolaires de l'enfant.

- 25 % et moins
- Ne s'applique pas

4. Quels outils numériques sont utilisés dans les écoles primaires du pays ou de la région de votre section? Vous pouvez cocher plus d'une case.

- Tableau numérique interactif
- Ordinateur fixe
- Ordinateur portable
- Portail de l'école
- Page Facebook de l'école
- Tablette tactile
- Téléphone intelligent
- Autres, précisez : Robots
- Ne s'applique pas

5. Dans les écoles primaires du pays ou de la région de votre section équipées d'outils numériques, les enseignants et enseignantes intègrent ces technologies à leurs pratiques pédagogiques. Cochez une seule case.

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Souvent | <input type="checkbox"/> Jamais |
| <input type="checkbox"/> Parfois | <input type="checkbox"/> Ne s'applique pas |
| <input type="checkbox"/> Rarement | |

6. Dans les écoles primaires du pays ou de la région de votre section équipées d'outils numériques, dans quel contexte les outils numériques sont-ils généralement utilisés par les professeurs? Vous pouvez cocher plus d'une case.

- Cours de programmation
- Classes d'informatique
- Cours de français
- Cours de mathématiques
- Cours d'histoire
- Éducation physique / sports
- Autres, précisez : _____
- Ne s'applique pas

7. Le gouvernement du pays ou de la région de votre section a-t-il mis en place des mesures pour favoriser l'utilisation d'outils numériques dans les écoles primaires du territoire?

Oui Non

Si oui, quelles sont ces mesures?

Carnet de suivi des compétences MITIC, élaboration d'une nouvelle charte MITIC.
Un projet pilote pour l'introduction d'une nouvelle discipline « Sciences informatique et projets numériques » est actuellement mené dans notre canton (science informatique, usages numériques et éducation aux médias).

Volet 2 : Écoles secondaires⁹

8. Des écoles secondaires du pays ou de la région de votre section sont-elles équipées d'outils numériques?

Oui Non

Si aucune école secondaire du pays ou de la région de votre section n'est équipée d'outils numériques, quelles raisons expliquent cette situation? Vous pouvez cocher plus d'une case.

Raisons financières

Absence de formation des maîtres

Aucun encadrement législatif ou gouvernemental

Il y a d'autres priorités à considérer avant, comme : _____

Autres, précisez : _____

Si vous avez répondu non, passez directement à la question 9.

9. Quelle proportion d'écoles secondaires du pays ou de la région de votre section sont équipées d'outils numériques? Cochez une seule case.

75 % et plus

50 % à 75 %

25 % à 50 %

25 % et moins

Ne s'applique pas

10. De cette proportion d'écoles secondaires équipées d'outils numériques, quelle est la proportion d'écoles privées? Cochez une seule case.

75 % et plus

50 % à 75 %

⁹ Soit durant les septième à onzième années scolaires de l'enfant.

- 25 % à 50 %
- 25 % et moins
- Ne s'applique pas

11. Quels outils numériques sont utilisés dans les écoles secondaires du pays ou de la région de votre section? Vous pouvez cocher plus d'une case.

- Tableau numérique interactif
- Ordinateur fixe
- Ordinateur portable
- Portail de l'école
- Page Facebook de l'école
- Tablette tactile
- Téléphone intelligent
- Autres, précisez : Robots
- Ne s'applique pas

12. Dans les écoles secondaires du pays ou de la région de votre section équipées d'outils numériques, les enseignants et enseignantes intègrent ces technologies à leurs pratiques pédagogiques. Cochez une seule case.

- Souvent
- Parfois
- Rarement
- Jamais
- Ne s'applique pas

13. Dans les écoles secondaires du pays ou de la région de votre section équipées d'outils numériques, dans quel contexte les outils numériques sont-ils généralement utilisés par les professeurs? Vous pouvez cocher plus d'une case.

Cours de programmation

Classes d'informatique

Cours de français

Cours de mathématiques

Cours d'histoire

Classes de science

Éducation physique / sports

Autres, précisez : De façon globale, comme outils dans toutes les disciplines

Ne s'applique pas

14. Le gouvernement du pays ou de la région de votre section a-t-il mis en place des mesures pour favoriser l'utilisation d'outils numériques dans les écoles secondaires du territoire?

Oui Non

Si oui, quelles sont ces mesures?

Idem point 7

Volet 3 : Questions générales

15. Dans le pays ou de la région de votre section, l'intégration des outils numériques dans les pratiques pédagogiques et éducatives fait-elle partie des compétences que doivent maîtriser les futurs enseignants et enseignantes?

Oui Non

16. Dans le pays ou de la région de votre section, quels sont les impacts positifs constatés grâce à l'utilisation d'outils numériques aux pratiques pédagogiques? Vous pouvez cocher plus d'une case.

Amélioration de la réussite scolaire

Diminution de la charge de travail (gain en temps) pour les enseignants et les enseignantes

Enseignement de meilleure qualité

Augmentation de la motivation des élèves

Augmentation de la productivité en classe

Amélioration des méthodes de communication

Plus grande variation des tâches et des travaux

Meilleure gestion de l'enseignement

Autres, précisez : Autonomie et motivation des élèves

Ne s'applique pas

17. Dans le pays ou de la région de votre section, quels défis doivent relever les enseignants et enseignantes pour intégrer les outils numériques à leurs pratiques pédagogiques? Vous pouvez cocher plus d'une case.

- Taille des groupes d'élèves
- Insuffisance du nombre d'outils numériques
- Manque de formation
- Augmentation de la charge de travail pour les enseignants et les enseignantes
- Manque de soutien
- Manque de temps
- Problèmes techniques liés à l'utilisation des outils
- Gestion de classe complexifiée
- Autres, précisez : _____
- Ne s'applique pas

18. Décrivez brièvement des expériences réussies d'intégration pédagogique d'outils numériques dans des écoles primaires ou secondaires du pays ou de la région de votre section. Présentez, dans la mesure du possible, des détails sur le budget alloué, le nombre d'écoles ou d'élèves touchés, le processus de mise en place du projet, etc.

Introduction d'un bain informatique
Option de compétence robotique et ou MITIC, validation pédagogique et création d'un catalogue d'activités.
Utilisation d'un espace de travail numérique permettant le stockage des données, la collaboration.

19. Dans le pays ou de la région de votre section, de qui provient le financement pour l'acquisition des outils numériques?

- Gouvernement
- Entreprises privées
- Dons
- Autres, précisez : commune et canton
- Ne s'applique pas

Annexe 4: contribution de la section Vaud lors de la session Europe 2018 en Andorre

GUIDE D'ÉCHANGES DE BONNES PRATIQUES

LE TOURISME DURABLE DANS LES PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE:

FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET

SOCIOCULTUREL

■ Thématique 1 : Tourisme durable, équitable, solidaire, responsable et social.

En milieu rural

| Délégation | Actions déjà implantées dans votre pays ou territoire | Actions envisagées dans votre pays ou territoire |
|------------|---|--|
| Vaud | <p>http://www.agridea.ch/domaines-thematiques/thematiques/developpement-de-lespace-rural/agriculture-developpement-territorial-et-relations-ville-campagne/http://www.agridea.ch/domaines-thematiques/thematiques/developpement-de-lespace-rural/agriculture-developpement-territorial-et-relations-ville-campagne/</p> <p>Tour de Suisse en vélos et en trains : voir pièce en annexe : www.fairtraveller.org, https://www.facebook.com/TheFairTraveller/</p> <p>https://www.myfarm.ch/fr, https://www.facebook.com/agritourisme/</p> <p>https://farm.myswitzerland.com/fr</p> <p>Accueil à la ferme (chambres - appartements) www.agrotourismus.ch/fr/service/brochures/ www.holiday.agrotourismus.ch www.agritourisme.ch</p> <p>Achats et ventes des producteurs directement à la ferme www.marchepaysan.ch</p> <p>Restauration à la ferme : www.brunch.ch www.tavolata.ch</p> | |

| | | |
|--|--|--|
| | <p>www.vaud-oenotourisme.ch</p> <p>Les parcs suisses https://www.parks.swiss/fr/</p> <p>La Route Verte – itinéraire en e-bike https://www.larouteverte.ch/fr</p> <p>Divers autres exemples de bonnes pratiques en Suisse : https://www.stv-fst.ch/fr/tourisme-politique-et-defense-des-interets/developpement-durable/exemples-best-practice</p> <p>https://www.myswitzerland.com/fr-ch/suisse-durable.html</p> | |
|--|--|--|

En milieu urbain

| Délégation | Actions déjà implantées dans votre pays ou territoire | Actions envisagées dans votre pays ou territoire |
|------------|---|--|
| | <p>Ville de Nyon – guide des bonnes pratiques pour manifestations https://www.nyon.ch/multimedia/docs/2012/03/guide-manifestations-responsables-ville-nyon_.pdf</p> <p>Manifestation verte https://manifestation-verte.ch/Public/Page?pagelId=1</p> <p>Festival Paléo : Paléo respecte l'environnement http://yeah.paleo.ch/fr/tout-savoir</p> | <p>Faire de Morges une Slow City en s'inspirant de la démarche de l'Association «CITTASLOW» https://arcam-vd.ch/tourisme/slow-destination/</p> |

| | | |
|--|---|--|
| | <p>Exemples pour la ville de Morges : Réseau de transports publics performant – www.mbc.ch Vélos en libre-service pour inciter à la mobilité douce – www.publibike.ch Itinéraires vélos et pédestres balisés – www.schweizmobil.ch Mise en avant des activités pour personnes à mobilité réduite - www.proinfirmis.ch</p> | |
|--|---|--|

Commentaires libres de la Délégation en quelques lignes

Fédération suisse du tourisme : Charte du développement durable du tourisme suisse
<https://www.stv-fst.ch/fr/tourisme-politique-et-defense-des-interets/developpement-durable/charte>

Office du tourisme du canton de Vaud :

Pour le tourisme : <http://otvnet.ch/tourisme-durable/>

Pour l'entreprise OTV : <http://otvnet.ch/tourisme-durable/notre-engagement/>

■ **Thématique 2 : L'éducation et la formation: des atouts essentiels du développement d'un tourisme durable.**

| Délégation | Formations implantées dans votre pays | Formations envisagées dans votre pays |
|------------|--|---|
| | <p>Enseignements des classes directement dans les fermes www.ecolealaferme.ch</p> <p>vidéo expliquant une journée d'école à la ferme : http://www.agirinfo.com/?p=49147</p> <p>https://www.facebook.com/AgenceAGIR/</p> <p>http://www.agirinfo.com/</p> <p>https://www.agriviva.ch/fr/jeunes/informations</p> <p>Brevet de paysanne et d'agriculteur : modules : BF04 Accueil à la ferme (spécialisations : restauration et activités, hébergement, vente directe) Seulement en allemand actuellement : BF 07 : Bildungsangebote auf dem Bauernhof (dans certains cantons ch-all. formation de base pour prétendre aux subventions Eàf) Voir documents en annexe</p> | <p>Formation pour les acteurs touristiques de la région de Morges dans la démarche de Slow Destination https://arcam-vd.ch/tourisme/slow-destination/</p> |



Education en vue d'un Développement Durable

www.education21.ch

L'école vaudoise y participe

Sous l'égide d'Agroimpuls de jeunes agriculteurs se rendent dans des classes gymnases (baccalauréat), Université et HEP (Haute Ecole Pédagogique) afin d'expliquer la production et l'environnement.

<https://www.agrimpuls.ch/fr/>

Université de Lausanne – formation continue

<http://www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/tourisme-innovation-durabilite/>

Sanu – Analyser des projets selon le développement durable

<https://www.sanu.ch/fr/offres/k/18SMEP/>

Sanu – Tourisme doux

https://www.sanu.ch/fr/offres/k/18fttf_tourisme_doux/

Regiosuisse

Commentaires libres de la Délégation en quelques lignes

| |
|--|
| |
|--|

■ Thématique 3 : Les défis et tendances du tourisme dans l'espace francophone européen

En milieu rural

| Délégation | Les Principaux défis dans votre pays ou territoire | Les stratégies envisagées |
|------------|--|---------------------------|
| | | |

En milieu urbain

| Délégation | Les Principaux défis dans votre pays ou territoire | Les stratégies envisagées |
|------------|---|---|
| | Région Morges : <ul style="list-style-type: none"> - Meilleure mise en avant des acteurs locaux (producteurs, artisans, commerces indépendants, vignerons, etc.) - Intégrer les habitants à la promotion et la mise en avant de la destination touristique. Exemple : https://globalgreeternetwork.info/ | Faire de la Région Morges la première Slow Destination de Suisse. 5 axes stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> - Slow Sleep - Slow Wine - Slow Food - Slow City |

| | | |
|--|---|--|
| | - Promouvoir et inciter les visiteurs à une mobilité plus douce | - Slow Travel https://arcam-vd.ch/tourisme/slow-destination/ |
|--|---|--|

Commentaires libres de la Délégation en quelques lignes

| |
|--|
| |
|--|